France Assos Santé
La voix des usagers

**Lettre ouverte à Emmanuel Macron,
Président de la République**

*Paris, le 2 décembre 2019*

# « Mois sans alcool » : M. le Président, clarifiez votre position.

**Nous, France Assos Santé, regroupons 85 associations de malades et d'usagers de la santé. Ensemble, nous partageons un engagement fondamental : promouvoir la santé et la prévention des maladies par tous les moyens possibles.**

**Il n'existe aujourd'hui plus aucun doute scientifique sur les dégâts causés par l'absorption d'alcool.** Vous ne pouvez ignorer aucun de ses effets toxiques sur le cerveau, le foie, le système nerveux, les muscles dont le myocarde, le système vasculaire, le système digestif, la sphère ORL… etc. L'alcool fait sombrer certains patients dans les souffrances et les maladies les plus graves, comme le cancer ou les accidents vasculaires. Parfois jusqu'à la folie, souvent jusqu'à la mort. Plus de **40 000 morts par an** pour être exact. Pour ceux qui ingèrent ce divin breuvage mais néanmoins poison, l'alcoolisme est la deuxième cause de décès prématuré identifiée en France, et c'est une cause évitable, du moins nous devons essayer de la réduire.

**Et l'alcool ne frappe pas que ceux qui le consomment.** Il figure également parmi les premières causes d'accidents du travail ou de la route. Il frappe aussi, de façon indirecte et toujours dramatique, des femmes, des enfants, des familles. Victimes de conjoints ou de parents dont la violence est exacerbée, désinhibée par l'alcool. Des martyrs parfois battus à mort après des années de maltraitance et de calvaire insoutenables, des femmes, des enfants torturés ou assassinés. Vous apportez votre soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes. Au-delà des discours, lutter contre la consommation d'alcool serait la preuve de l'effectivité de votre soutien à ces femmes. Et que dire des ravages sur le développement du futur enfant parce qu'à l'âge du fœtus, il a subi les agressions de l'alcool en raison de parents mal informés.
Vous le savez aussi, l'alcool frappe au-delà de l'entourage proche : il est responsable de 30 % des accidents mortels de la route chaque année. 1000 morts par an et bien plus encore de vies brisées et de corps mutilés : l'alcool au volant a causé plus de 3400 hospitalisations en 2018.

**C'est pourquoi, Monsieur Le Président, nous ne comprenons pas l'annulation de la campagne de prévention « un mois sans alcool »** qui devait être lancée par l'agence Santé Publique France en janvier 2020. Ce serait une grosse déception dans notre réseau comme pour toutes les victimes sanitaires et sociales de ce qui est un fléau des plus graves. Parce que vous avez mis la prévention au cœur de vos engagements de campagne, promettant une véritable « révolution de la prévention », l'ensemble des associations de France Assos Santé vous demande un acte politique fort de prévention de l'alcoolisme en France. Nous comptons sur votre engagement pour que cette campagne de Santé Publique France soit bien à l'agenda du début d'année à venir et que tout cela n'est qu'un affreux malentendu.
**Sachez, Monsieur Le Président, que par décision collective France Assos Santé contribuera à cette campagne aux côtés d'autres acteurs, avec ou sans le concours des pouvoirs publics. C'est notre responsabilité. C'est aussi la vôtre.**
Dans l'attente de votre réponse, et, souhaitant que cette campagne reçoive tout votre soutien nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos espoirs les plus sincères.

**Gérard Raymond**, président de France Assos Santé,
**Claude Rambaud**, vice-présidente de France Assos Santé

---

**Contact presse :** Antoine Henry – Tél : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 – ahenry@france-assos-sante.org